

21/28) Ratification de divers contrats.

Le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir ratifier :

- 1°) le contrat passé avec M. BOURNIS Jean, comme Receveur-Placier, pour une durée d'un an à compter du 18 Juin 1964 ;
- 2°) l'avenant prolongeant d'un mois la durée du contrat passé avec M. MAUREAU Hervé le 24 Juin 1963 ;
- 3°) le contrat passé avec M. BARRE Serge, Professeur de musique, pour une durée d'un an à compter du 1er Juin 1964 (rémunération mensuelle 40.000. F.).

Aadopté à l'unanimité.

Approuvé
le 12 Août 1964
B/ Le Préfet
secrétaire général
M. J. Cluchon